

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 12 février 2014 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille quatorze, le douze février à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers, Maire de St Denis de Pile.

Date de la convocation : 06/02/2014.

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais				Monsieur MARTY		Monsieur HERRANZ	X
Monsieur LACHAIZE	X	Monsieur AUTIER		Monsieur BRIEU	X	Monsieur CURELY	
CDC du Pays de St Aulaye				Monsieur LAFARGE	X	Monsieur MESPLEDE	
Monsieur ROUZEAU	X	Monsieur BERNARD		Monsieur NADEAU	Ex	Monsieur VITRAC	X
Monsieur GENDREAU		Monsieur DONATIEN		Monsieur CHABROLLES	Ex	Monsieur CATALAN	
Madame RIBIERE	Ex	Madame HERRIER	X	Monsieur FILLON	X	Madame CAILLABERE	
Monsieur DELAVIE (VPdt)	X	Monsieur POINTET		Monsieur MESNIER	X	Monsieur VACHER	
Monsieur ARNAUDINAUD	X	Madame GRANGE	X	Monsieur GODARD	X	Monsieur LAFAYE	
CDC du Canton de Fronsac				Monsieur ABANADES (VPdt)	X	Monsieur AUDINET	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur PORTETS	X	Monsieur CECCALDI	X	Monsieur FAURE	Ex
Monsieur TILLET	Ex	Madame REGIS	Ex	Madame BRUDY	Ex	Monsieur DE ZALDUA	
Monsieur BEYLY	Ex	Madame VERNER	Ex	Monsieur COUDOIN		Monsieur LASSERE	
Monsieur CALVET	Ex	Monsieur AIME	X	Monsieur BIAIS	X	Madame KRIER	X
Madame BERNALEAU	Ex	Madame SBILE		Monsieur DUBET		Madame CADOT	X
Monsieur BESSON	X	Monsieur GALAND		Monsieur BERTHOME (VPdt)	X	Monsieur FORGEREAU	
Monsieur DELPECH	X	Monsieur BARBE		CDC du Grand Saint Emilionnais			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAURET	X	Monsieur FRITEGOTTO	
Monsieur MAROIS (Pdt)	X	Monsieur MARTINEZ		Madame FUGIER		Monsieur CANUEL	X
Monsieur GRELOT (VPdt)	X	Monsieur FUSEAU	X	Monsieur EMAUZY	Ex	Monsieur DANGIN	
Monsieur RIMBAUD (VPdt)	X	Monsieur PAIGNE		Madame MARCHIVE		Madame CRUZEL	
Madame ARNAUD (VPdte)	X	Monsieur DUBOIS		Monsieur DEFRANCE	X	Monsieur VALLADE	
Monsieur BARBEYRON	Ex	Madame CONTE		Monsieur QUET	Ex	Monsieur MARTINERIE	
Monsieur ROUSSET	X	Monsieur CARON	X	Monsieur YERLES	X	Monsieur COUDROY	
		Madame BIELLE		Monsieur BROUDICHOUX	Ex	Madame RAICHINI	
Monsieur GAUTIER		Monsieur MERLE		Monsieur PORTAUD	X	Monsieur VERBRUGGHE	
Monsieur DUBREUILH		Madame RAYNIER		Monsieur BRIFFAUT	Ex	Monsieur LAGARDE	
Monsieur BEAUFILS	X	Monsieur BALAN		Monsieur LALOT (VPdt)	X	Madame BUORO	

Accusé de réception en préfecture
053 253506617-20140212-2014-003-DE
Date de télétransmission : 20/02/2014
Date de réception préfecture : 20/02/2014

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Cubzaguais				Monsieur BODET	X	Monsieur VEUILLE	
Monsieur GUINAUDIE	X	Monsieur POIRIER		CDC du Sud Libournais			
Monsieur GUILLAUD (VPdt)	Ex	Monsieur DUMAS	Ex	Monsieur HOMONT	X	Monsieur BROUARD	
Monsieur PEUREUX	Ex	Madame THIBault	Ex	Monsieur GIRAUD	X	Monsieur DAVID	
Monsieur MICHAUX	Ex	Monsieur LAMEZAGUE		Madame ALVAREZ	Ex	Monsieur MALVILLE	Ex
Monsieur RAYNAL	X	Monsieur PRAT		Madame MAIDON	Ex	Monsieur FAINE	
Monsieur MORISSET	X			Madame MEYRAN	Ex	Monsieur BLANCHETON	
Monsieur AUGENDRE	Ex	Monsieur PERRIER		Madame GIL	Ex	Monsieur WIECZORECK	X
CDC du Canton de Bourg				Monsieur CORDEAU	X	Monsieur GONET	
Monsieur BLANC	X	Monsieur BAQUE		CDC de l'Estuaire			
Monsieur GAILLARD		Monsieur HERAUD				Madame DUTEL	
Madame COUPEAU	Ex	Monsieur POIRIER	X	Monsieur GANDRE (VPdt)	X	Monsieur NOEL	
Monsieur TOURET	Ex	Monsieur GESTAS		Monsieur PERIER	X	Monsieur RIGAL	
Monsieur ARRIVE	X	Monsieur DEVESA		Monsieur BAILAN	X	Madame LATESTTE	
Madame PIODA	Ex	Monsieur ARNAUDIN		Monsieur LABRIEUX	Ex	Madame AVARGUES	
Monsieur MENAUD	X	Madame EYNARD		Monsieur GANDEMER		Monsieur VALLEAU	
CDC du Canton de Saint Savin				Monsieur LAVIE-CAMBOT	Ex	Monsieur ROSSIGNOL	
Monsieur CLUZEAU	X	Monsieur FRAPPE		CDC du Canton de Blaye			
Monsieur EDARD	X	Monsieur CHIRON		Monsieur ROTURIER	Ex	Monsieur CHETY	
Monsieur PEYRAT		Monsieur RECAPPE		Monsieur LORIAUD (VPdt)	Ex	Monsieur VEZAIN	Ex
Madame COUREAU	Ex	Monsieur QUERION		Monsieur DUEZ	X	Monsieur MOURLOT	
Monsieur MEYNARD		Monsieur RUFFINO		Madame GOUTTE	X	Monsieur PASTOR	
Monsieur CATHERINAUD	X	Monsieur PARIAUD		Madame PELISSON	X	Madame SEMPERES	
Monsieur PERALDI (VPdt)	Ex	Monsieur CADUSSEAU		Monsieur MONTAUT	Ex	Madame AMARE	
Monsieur TROPHIME	X	Monsieur BEAULAC		Monsieur BERTHON	X	Madame MERCHADOU	

Invités excusés :

Monsieur Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Monsieur PLISSON, Député de la Gironde
Monsieur BOUDIE, Député de la Gironde
Monsieur DEGUILHEM, Député de la Dordogne
Madame HARDY, Conseillère Générale de la Gironde (canton de Libourne)
Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Général de la Gironde (canton de Fronsac)
Monsieur BOIDÉ, Conseiller Général de la Dordogne (canton de Villefranche de Lonchat)
Monsieur RENARD, Conseiller Général de la Gironde (canton de St Savin)

Invité présent :

Monsieur LHEUREUX, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 93 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 12 février 2014, 61 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.
Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20140212-2014-003-DE
Date de télétransmission : 20/02/2014
Date de réception préfecture : 20/02/2014

DELIBERATION N° 2014 - 003

Objet : Compte rendu au Comité Syndical : Communication des décisions prises par le Bureau Syndical en date du 29 janvier 2014

Rapporteur : Monsieur MAROIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10,
Vu la délibération n° 2011-052 du Comité Syndical en date du 21 septembre 2011 donnant délégation au Bureau Syndical dans certaines matières,

RAPPORT

Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au Bureau Syndical par délibération n° 2011-052 en date du 21 septembre 2011 et conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président informe les délégués que les décisions suivantes ont été prises par le Bureau Syndical lors de sa réunion du 29 janvier dernier :

- * Approbation du procès verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 18 décembre 2013 : adopté à l'unanimité des membres présents

- * Autorisation de signature d'un avenant n°2 au marché de collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (D.D.S.) : adopté à l'unanimité des membres présents

Le Comité prend acte du compte rendu des décisions du Bureau Syndical réuni le 29 janvier 2014 détaillées ci-avant et prises en vertu de la délégation accordée par délibération n° 2011-052 en date du 21 septembre 2011.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 12 février 2014

Le Président,

A. MAROIS
ST DENIS DE PILE
33910
© 05 57 55 39 79
SMICVAL du Libougnais Haute-Gironde

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20140212-2014-003-DE
Date de télétransmission : 20/02/2014
Date de réception préfecture : 20/02/2014